



ÉTUDES CANADIENNES

**BOURSES DE RECHERCHE
BULGARIE, CROATIE, GRÈCE,
HONGRIE, POLOGNE, PORTUGAL,
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE,
SERBIE ET MONTÉNÉGRO, SLOVAQUIE,
SLOVÉNIE ET, LA PALESTINE.**

Directives

Date limite de soumission des candidatures: 24 novembre 2006

LES ÉTUDES CANADIENNES EN BULGARIE, CROATIE, GRÈCE, HONGRIE, POLOGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE, SERBIE ET MONTÉNÉGRO, SLOVAQUIE, SLOVÉNIE ET LA PALESTINE.

BOURSES DE RECHERCHE

DIRECTIVES

Le gouvernement du Canada est heureux d'annoncer la tenue du concours 2006 des **Bourses de recherche en études canadiennes**. Les bourses devront être utilisées entre le 1^{er} avril 2007 et le 28 février 2008. **La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 24 novembre 2006**. Un formulaire de candidature accompagne les présentes directives.

Ce programme a pour but de promouvoir la connaissance et la compréhension du Canada par la publication dans la presse savante étrangère d'articles, de monographies ou de livres relatifs au Canada, en aidant des universitaires à entreprendre des recherches à court terme sur le Canada ou les relations bilatérales Canada-pays de l'Europe centrale. Les bourses de recherche sont destinées à contribuer aux frais directs liés à un projet précis, et, si un séjour au Canada s'impose, aux frais de voyage et de séjour.

I. DOMAINES DE RECHERCHE

Les bourses seront attribuées pour des recherches menées dans une ou plusieurs des catégories suivantes:

- un **sujet portant sur le Canada** dans le domaine des **sciences humaines et sociales**, soit, par exemple, l'économie et les affaires, le droit, les relations internationales, l'histoire, la politique, la sociologie, la géographie, les arts, la linguistique, la littérature d'expression française ou anglaise, les communications et les médias, l'éducation, la planification et l'administration publique et sociale, l'architecture, l'aménagement, l'environnement, les politiques scientifiques, ainsi que les domaines connexes;
- les **études interdisciplinaires** portant sur le Canada;
- les **études comparées** dans lesquelles la composante canadienne constitue une part substantielle (normalement 50%);
- les **relations bilatérales** entre le Canada et les pays de l'Europe centrale.

Les projets portant sur des questions contemporaines tout en proposant des voies de recherche pour l'avenir, ou s'intéressant aux relations bilatérales entre le Canada et les pays de l'Europe centrale pourront être considérés prioritaires.

[Du fait qu'ils ne résulteraient pas en une meilleure connaissance et compréhension du Canada, **les projets de recherche purement scientifiques** (physique, chimie, médecine, génie, etc.) **ne seront pas considérés**, tout comme ceux qui s'intéressent exclusivement aux questions méthodologiques et technologiques].

II. ADMISSIBILITÉ

Tout candidat doit:

- être **membre d'un établissement d'enseignement supérieur** ou d'une institution équivalente qui confère des diplômes, ou d'un institut de recherche et de planification des politiques qui effectue des recherches significatives sur les relations bilatérales avec le Canada; le concours est aussi ouvert aux **professeurs émérites**; (les chargés de cours à temps partiel et les auxiliaires d'enseignements ne sont pas admissibles);
- détenir un **diplôme de second ou troisième cycle** ou l'équivalent; seule une solide expérience de recherche peut tenir lieu de ces exigences de base;
- être compétent dans **l'une ou l'autre des langues française ou anglaise**.

Tout récipiendaire d'une bourse dans le cadre de ce programme ne peut participer à deux concours consécutifs. De plus, il y aura normalement une période de 3 ans entre deux bourses, à moins que l'article résultant de la première bourse ne soit déjà soumis et accepté

pour publication. Par exemple, un boursier du concours 2005-06 ne peut être candidat au concours 2006-07, mais peut l'être à celui de 2007-08 si l'article résultant de la première bourse est déjà soumis et accepté pour publication; autrement, on ne sera admissible qu'au concours 2008-09.

III. MONTANT DES BOURSES

Une **bourse comportera** une allocation forfaitaire pour le transport international pouvant atteindre 1,650\$ CDN et, à titre de contribution aux frais de subsistance et aux coûts de déplacement au pays, 800\$ CDN par semaine complète de séjour au Canada (maximum quatre semaines). Des bourses de valeur inférieure peuvent être accordées.

IV. CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de ses ambassades dans les pays participants, versera une bourse aux candidats retenus aux conditions suivantes:

- tout candidat doit **soumettre sa demande en son nom personnel et effectuer lui-même le projet de recherche proposé**, qui ne résulte pas, en tout ou en partie, d'un contrat ou d'une commandite, ou qui ne constitue pas une exigence d'un programme d'études officiel menant à un diplôme;
- les bourses sont octroyées uniquement pour une recherche à effectuer dans le pays d'origine du candidat et/ou au Canada et ne visent que **les coûts directs du projet**, tels que les coûts d'un voyage au Canada, la location (mais non l'achat) d'équipement, l'achat de livres et autres matériels, des services de secrétariat et éventuellement des frais de publication; **sont exclus les coûts indirects** absorbés par l'établissement du candidat et **toute forme de traitement financier** (honoraires, dégrèvement de cours, etc.) au bénéfice du candidat;
- le candidat prendra toutes les **dispositions nécessaires à son projet de recherche**, y compris, dans le cas d'un voyage au Canada:
 - ✕ arrangements du voyage international,
 - ✕ passeport et visa, s'il y a lieu,
 - ✕ hébergement et déplacements au Canada,
 - ✕ assurance maladie durant le séjour au Canada,
 - ✕ plan de visites auprès d'universitaires et autres personnes ressources, bibliothèques et centres d'archives, autres centres d'études, séminaires ou cours, etc.;
- **deux exemplaires du manuscrit final** qui sera produit à la suite de cette bourse, de la longueur habituelle d'un article de revue spécialisée et de qualité acceptable pour la publication, ainsi **qu'un résumé** en français ou en anglais, seront remis à l'Ambassade à la fin du projet ou, **au plus tard, le 1^{er} mars 2008**, à défaut de quoi le dernier versement de la bourse pourra ne pas être effectué. (Un exemplaire sera envoyé par l'Ambassade aux administrateurs du programme, soit le Conseil international d'études canadiennes, à Ottawa, pour transmission s'il y a lieu à la Bibliothèque nationale du Canada; l'autre copie sera conservée par l'Ambassade pour fins de consultation);
- le candidat entreprendra toutes les **démarches raisonnables pour assurer la publication** du résultat de sa recherche; bien que ne constituant pas une condition proprement dite de la bourse, tout candidat est encouragé à partager le résultat de sa recherche dans d'autres milieux, au moyen de conférences ou de séminaires, par exemple;
- les **droits demeurent la propriété exclusive du candidat chercheur** qui, toutefois, sur publication du résultat de sa recherche, en fera parvenir deux exemplaires à l'Ambassade pour les fins décrites au paragraphe précédent.

V. PRÉSENTATION DES DEMANDES

Tout dossier de candidature, ainsi que toute demande de renseignements, doivent être soumis à la Section des Affaires publiques de l'Ambassade du Canada concernée (voir liste d'adresses en dernière page du présent document).

Un dossier de candidature comprendra CINQ exemplaires du formulaire dûment complété et d'un curriculum vitae concis.

VI. SÉLECTION DES BOURSIERS

Toutes les candidatures seront étudiées par un **comité de pré-sélection** établi par le Réseau européen d'études canadiennes. Le comité comprendra des représentants de la communauté universitaire européenne et, si possible, quelques universitaires canadiens.

Les **critères d'évaluation** seront d'abord:

- la **qualité** du dossier;
- la **pertinence** du projet relativement aux études canadiennes;
- la **faisabilité** du projet;
- les **probabilités de publication**.

La **Direction des Relations académiques internationales** d'Affaires étrangères Canada, à Ottawa, prendra la **décision finale**, suite à sa revue des candidatures et des recommandations du comité de pré-sélection.

Tous les **candidats seront avisés par écrit du résultat de leur demande**, normalement dans les 90 jours suivant la date limite pour la soumission des dossiers de candidature.

VII. MÉTHODE ET CALENDRIER DES PAIEMENTS

Les **candidats retenus** recevront un **Avis de bourse** indiquant le montant et les conditions de la bourse, à retourner dûment signé, dans les trente jours, à l'Ambassade.

La première tranche de la bourse, équivalant **70% du montant total**, sera versée sur réception par le Ambassade de ***l'Avis de bourse***, et, normalement, six semaines avant le départ pour le Canada. Le second versement sera effectué au retour du boursier et sur présentation à l'Ambassade du manuscrit, de la longueur habituelle d'un article de revue spécialisée et de qualité acceptable pour la publication, et d'un formulaire de réclamation, qui accompagnera le premier versement, dûment rempli sur les démarches entreprises (ou les ententes conclues) en vue de sa publication.

Août 2006

Adresses:

Section des Affaires publiques Ambassade du Canada

(Croatie)

Att.: Ana Rundek
Prilaz Gjura Dezelica 4
10000 Zagreb, Croatia
Tél.: +385-1-488-1237
Télec.: +385-1-488-1230
Courriel:
ana.rundek@international.gc.ca

(Grèce)

Att.: Kathy Angelopoulou
Ioannou Gennadiou 4
Athens 115 21
Tél.: (210)-727-3206
Télec.: (210)-727-3475
Courriel:
kathy.angelopoulou@international.gc.ca

(République Tchèque & Slovaquie)

Att.: Magdalena Firtova
Muchova 6
160 00 Prague 6
Tél.: [420] (2) 7210-1825
Télec.: [420] (2) 7210-1894
Courriel:
magdalena.firtova@international.gc.ca

(Bulgarie et Roumanie)

Att.: Gabriela Olaru
36 Nicolae Iorga St.
Bucharest 010436
Tél.: (40-21) 307-5059
Télec.: (40-21) 307-5015
Courriel:
anamariagabriela.olaru@international.gc.ca

(Hongrie et Slovénie)

Att.: Eszter Rode
Budakeszi ut. 32
1121 Budapest
Tél.: [36] (1) 392-3360
Télé.: [36] (1) 392-3390
Courriel:
eszter.rode@international.gc.ca

(Pologne)

Att.: Ewa Krasnodebska
Ul. Matejki 1/5
00-481 Warsaw
Tél.: (+ 48 22) 584 32 53
Télé.: (+ 48 22) 584 31 92
Courriel:
ewa.krasnodebska@international.gc.ca

(Portugal)

Att.: Mercedes Rufino
Avenida da Liberdade, 196-200, 3rd floor
1269-121 Lisbon
Tél.: 351-21-316-46-62
Télé.: 351-21-316-46-92
Courriel:
mercedes.rufino@international.gc.ca

(Serbie et Monténégro)

Cultural Centre
Att.: Olgica Marinkovic
Kneza Milosa 75
11000 Belgrade
Tél.: [381] (11) 306-3074 ext.: 3207
Télé.: [381] (11) 306-3042
Courriel:
olgica.marinkovic@international.gc.ca

(Palestine)

Canadian Representative Office

Sahem Building 12 Mahfal Street
Ramallah, West Bank
Tél.: (011-972-2) 295-8604
Télé.: (011-972-2) 295-8606
Courriel:
rmlah@international.gc.ca

Adresse Postale:

P.O. Box 18604
Jerusalem, 91184

AUTRES PROGRAMMES D'APPUI AUX ÉTUDES CANADIENNES	
PROGRAMMES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (MAECI)	
Bourses de complément de spécialisation (BCS)	Ce programme a pour but de promouvoir la connaissance et la compréhension du Canada à l'étranger en aidant des universitaires à élaborer des cours sur le Canada, dans leur domaine de spécialisation, qui seront intégrés à leur charge normale d'enseignement.
Appui aux bibliothèques	Ce programme est destiné à aider les bibliothèques universitaires à accroître leurs collections de livres et autres matériels didactiques en études canadiennes afin d'appuyer l'enseignement et la recherche en ce domaine.
Réseaux internationaux de recherche (RIR)	Ce programme a été créé pour favoriser la collaboration internationale entre des équipes de recherche établies au Canada et à l'étranger dans le but de développer des réseaux permanents d'échange au sein de la communauté d'études canadiennes.
Pour plus d'information sur les programmes ci-haut veuillez communiquer avec l'Ambassade du Canada dans votre pays ou consulter le site web du CIEC au http://www.iccs-ciec.ca/	
PROGRAMMES DU CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES CANADIENNES (CIEC)	
Bourses de rédaction de thèse	Ces bourses visent à favoriser l'essor et le renouvellement de la communauté des canadianistes en soutenant les travaux de jeunes universitaires. Elles permettent aux candidats canadiens et étrangers retenus de passer 4 à 6 semaines dans une université canadienne, pour y avoir accès à de l'information et des ressources disponibles au Canada, et nécessaires à un projet de thèse de doctorat ou de mémoire de maîtrise qui est sur le point d'être complété ou à l'étape de la rédaction.
Assistanat en Études Canadiennes	Ce programme a pour but de permettre à de jeunes universitaires canadiens et étrangers ayant complété une thèse de troisième cycle dont le sujet porte principalement sur le Canada de faire un stage d'enseignement et/ou de recherche (assistanat) dans une université canadienne ou étrangère dotée d'un programme d'études canadiennes.
Fonds d'aide à l'édition du CIEC	Ce fond a pour but de faciliter la publication et la diffusion au Canada de manuscrits d'ouvrages savants de qualité supérieure portant sur la société canadienne et rédigés par des canadianistes étrangers. Il peut aussi servir à la traduction, en anglais, en français ou dans une autre langue, de publications d'auteurs canadiens et étrangers dans le domaine des études canadiennes.
Pour plus de renseignements sur les programmes ci-haut, veuillez communiquer avec le Conseil international d'études canadiennes au 250, avenue City Centre, Suite 303, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada, téléphone: (613) 789-7834, télécopieur: (613) 789-7830, E-mail: nlacroix@iccs-ciec.ca or consult our Web Site at http://www.iccs-ciec.ca	